



PREFECTURE DE POLICE  
DIRECTION DE LA POLICE GENERALE



PREFECTURE DE POLICE  
DIRECTION DE LA POLICE GENERALE

*Pièces à fournir*  
*pour une première demande de titre de séjour*  
*« Salarié » au titre de l'Admission Exceptionnelle*  
*au Séjour*  
*Article L. 313-14 du CESEDA*

Tous les documents présentés doivent être rédigés en français.

Original + 1 photocopie (format A4)

**DOCUMENTS RELATIFS AU RESSORTISSANT ETRANGER :**

- **Passeport** en cours de validité (original + 1 photocopie)
- **Acte de naissance** avec filiation  
Si vous êtes marié et/ou si vous avez des enfants : **livret de famille**, copie de l'acte de naissance du ou des enfants.
- **5 photos** (de face, tête nue, expression neutre, de format 3,5 x 4,5 cm, récentes et ressemblantes, non scannées, sur fond blanc)
- **Votre ancien titre de séjour et/ou tous justificatifs de votre présence en France depuis 5 ans**
- **Une enveloppe** timbrée (tarif en vigueur), au nom et à l'adresse du demandeur

**JUSTIFICATIF DE DOMICILE :**

- **Facture de gaz ou d'électricité (original + 1 photocopie)**
- quittance de loyer de moins de 3 mois
- contrat de location ou titre de propriété s'ils datent de moins de 3 mois ;
- si vous êtes hébergé produire en plus : attestation d'hébergement du logeur et copie de sa carte d'identité ou de séjour ;
- si vous êtes logé à l'hôtel ou en foyer : attestation du responsable et facture du dernier mois ;
- si vous occupez une loge de gardien : attestation récente du syndic.

**JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS CONCERNANT LE DEMANDEUR :**

- **Curriculum vitae détaillé**
- **Diplômes, attestations de stages, certificat(s) de travail, bulletins de salaire**, faisant la preuve d'une expérience professionnelle dans le métier pour lequel le demandeur est recruté traduits par un traducteur assermenté (s'ils sont rédigés dans une langue étrangère)
- **Contrat de travail** pour travailleur étranger non agricole (document CERFA N°13653°02) (originaux + copie) signé par l'employeur et par le demandeur

☐ DOCUMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR A APPORTER PAR LE DEMANDEUR :

- **Lettre explicative** et détaillée de l'employeur motivant le recrutement de ce salarié (compétences, spécificités de sa formation, etc.), indiquant les fonctions exactes qu'il va exercer au sein de l'entreprise et précisant son positionnement dans la grille conventionnelle des classifications applicable.

*CAS PARTICULIER : Métier ne figurant pas dans la liste des 150 métiers réputés présenter des difficultés de recrutement :*

- *Justification des recherches effectuées par l'employeur et des mises en relations effectuées (copie de l'offre d'emploi déposée auprès de l'ANPE avec mention du code ROME retenu) ou les recherches effectuées par d'autres moyens pour pourvoir le poste (intranet, presse spécialisée...)* ;
- *copie de la liste des mises en relation effectuées par l'ANPE ;*
- *copie des curriculum vitae reçus et non retenus.*

- **Engagements de versement** de la redevance forfaitaire: (originaux) (document CERFA N°13662\*03) rempli par l'employeur, quelle que soit la durée du contrat.  
☞ : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/formulaires>  
☞ ou : [www.social.gouv.fr](http://www.social.gouv.fr) rubrique "Formulaires" puis rubrique "Vie des étrangers en France
- **Extrait K.BIS (original daté de moins de 3 mois)** pour les entreprises personnes morales ou **extrait K** (original daté de moins de 3 mois) ou carte d'artisan datant d'au moins un an pour les artisans/commerçants  
ou récépissé de dépôt de **déclaration de l'association auprès de la Préfecture** (original de moins de 3 mois).
- **Statuts de l'entreprise** (copie)
- Copie des deux dernières pages du **registre unique du personnel** (entreprise de moins de 50 salariés)  
ou copie de la déclaration des **mouvements de main d'oeuvre des trois derniers mois** (entreprise de plus de 50 salariés).
- Copie des **deux derniers bordereaux déclaratifs mensuels ou trimestriels adressés à l'URSSAF** ou à la caisse de MSA,  
ou attestation de compte à jour délivrée par ces organismes (copie).
- copie des deux derniers bordereaux de versement des cotisations à la caisse des congés payés du bâtiment ou des travaux publics ou à la caisse des congés payés du spectacle si activité concernée

☐ POUR LES PARTICULIERS EMPLOYEURS :

- copie de leur affiliation à l'URSSAF ou à la caisse de MSA, ou attestation de compte à jour délivrée par ces organismes (copie).

L'Administration se réserve le droit de demander des pièces complémentaires si nécessaire

Le silence de l'Administration pendant 4 mois vaut rejet de votre demande